Gérer le cadre législatif lié au travail temporaire en entreprise - DISTANCIEL

OBJECTIFS :

Maîtriser la législation du travail temporaire pour les entreprises utilisatrices.

PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne en charge de la gestion des intérimaires

PRÉREQUIS :

Pas de prérequis

CONTENU DE LA FORMATION :

Formation en INTER-ENTREPRISES
Modalités : Formation sur 2 demi-journées en visio

1 - Introduction
Identifier les situations à risque
Recueillir les attentes et les difficultés rencontrées
Clarifier les objectifs de formation

2 – Le cadre du travail temporaire – Partage des responsabilités
Rôles et responsabilités des entreprises utilisatrices
Rôle et responsabilité des agences d'emploi
Obligations en matière de sécurité et prévention des risques professionnels

3 – Les cas de recours, durée et justificatifs
Cadre légal : motifs de recours au travail temporaire
Justificatifs nécessaires pour chaque cas de recours
Gestion des contrats en fonction des durées légales autorisées

4 – La gestion de la souplesse et des carences
Définition et gestion des périodes de souplesse
Règles de calcul et gestion des délais de carence

5 - La gestion des ruptures anticipées
Situations autorisant une rupture anticipée du contrat

Gérer le cadre législatif lié au travail temporaire en entreprise - DISTANCIEL

Conséquences juridiques et financières pour chaque partie
Prévention des contentieux liés aux ruptures anticipées

6 – Durée du travail et repos obligatoires
Rappel des règles légales sur la durée du travail
Gestion des temps de repos obligatoires et des heures supplémentaires
Organisation du planning pour respecter la législation

7 - Obligations légales pour l'emploi des travailleurs étrangers
Contexte légal sur la vérification des identités
Bonnes pratiques pour garantir la conformité

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

Alternance de méthodes expositives (diaporama, séquence vidéo, e-learning...), démonstratives (mise en pratique, analyse de pratique, étude de cas, jeu de rôles...) et interrogatives (questionnement, test et autoévaluation, brainstorming, travaux de groupe...) avec des évaluations formatives. Un support de formation est transmis aux participants par mail ou via Zoom en fin de formation.

QUALIFICATION DES INTERVENANTS :

Pour sélectionner ses intervenants, Inovaction s'appuie sur 2 critères :
- l'expertise liée au domaine de compétences
- l'expertise liée à la pédagogie

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS :

Pour chaque formation, les participants ont un questionnaire de positionnement et un questionnaire d'évaluation des acquis.
La remise d'un cahier de formation permet une évaluation à froid.
Au cours de la formation, ils ont des évaluations formatives sous différentes formes :
- Questionnement
- Auto-évaluation
- Évaluations intermédiaires
- Mises en situations

SANCTION VISÉE :

Gérer le cadre législatif lié au travail temporaire en entreprise - DISTANCIEL

Certificat de réalisation

Taux de réussite : Les indicateurs propres à ce programme ne sont pas encore disponibles. Nous vous invitons à consulter nos résultats globaux directement sur notre site.
Taux de satisfaction : Les indicateurs propres à ce programme ne sont pas encore disponibles. Nous vous invitons à consulter nos résultats globaux directement sur notre site.

DELAI D'ACCÈS À LA FORMATION :
En fonction des besoins du client

PRIX DE LA FORMATION :
650,00

ACCESSIBILITE :
Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Merci de contacter les référents handicap, afin d'étudier les éventuels aménagements à mettre en œuvre pour le bon déroulement de votre formation.

DURÉE, EFFECTIFS :
7 heures
8 participants